

Aide-mémoire lors d'une demande de témoigner à la cour

À titre indicatif, l'Ordre propose un aide-mémoire pour accompagner les membres qui sont appelés à témoigner à la cour. Toutes les informations sont issues du *Guide de la psychoéducatrice ou du psychoéducateur devant témoigner à la cour* auquel les membres sont invités à se référer.

Prenez connaissance de la demande de comparution	Communiquez avec la personne qui demande le témoignage
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Vérifiez s'il s'agit d'une demande formelle (ordre de la cour) ou informelle;<input type="checkbox"/> Informez l'employeur (le cas échéant) que vous serez appelé à témoigner.	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Vérifiez l'objet de la demande;<input type="checkbox"/> Précisez vos obligations quant au secret professionnel et à l'indépendance professionnelle;<input type="checkbox"/> Rappelez le champ d'exercice de la psychoéducation;<input type="checkbox"/> Expliquez le mandat qui vous a été confié;<input type="checkbox"/> Questionnez quant au type de témoignage attendu (ordinaire ou expert);<input type="checkbox"/> Discutez de l'horaire, du délai avant le témoignage et des modalités.
Préparez le dossier	Assurez vous de connaître les informations relatives à l'audience
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Consultez le service des archives de votre organisation (le cas échéant);<input type="checkbox"/> Consultez les politiques internes de votre organisation (le cas échéant);<input type="checkbox"/> Consultez le service juridique interne (le cas échéant);<input type="checkbox"/> Consultez une ou un collègue expérimenté en la matière (au besoin);<input type="checkbox"/> Soulevez à la personne qui demande le témoignage les enjeux en lien avec la confidentialité.	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> La date;<input type="checkbox"/> L'heure;<input type="checkbox"/> Le lieu;<input type="checkbox"/> En cas d'indisponibilité, communiquez avec la personne qui demande le témoignage dans les plus bref délais.

Préparez le témoignage

- Relisez l'entièreté du dossier;
- Revoyez l'objet de la demande, le type de témoignage attendu, le mandat confié et les éléments importants du dossier.
- Consultez le service juridique interne (le cas échéant);
- Demandez à la personne qui demande le témoignage de connaître les questions qui seront posées lors du témoignage ainsi qu'en contre-interrogatoire;
- Consultez une personne ressource (au besoin).

Jour de l'audience

- Prévoyez arriver à l'avance;
- Prévoyez une tenue vestimentaire soignée;
- Lors de l'arrivée, identifiez vous à la greffière ou au greffier;
- Présentez vous à la personne qui a demandé le témoignage;
- Éteignez les appareils électroniques au moment d'entrer dans la salle d'audience.

Au moment du témoignage

- Faites part à la juge ou au juge de votre obligation au secret professionnel.
- Prenez le temps nécessaire pour répondre aux questions;
- Regardez la ou le juge au moment de répondre aux questions posées.
- Répondez aux questions en référant à des faits dont vous avez eu personnellement connaissance;
- Lors d'une objection, attendez la décision de la juge ou du juge avant de répondre à la question.

Après le témoignage

- Vérifiez votre admissibilité aux indemnités et allocations.